Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur
033-213300692-20231205-1114-DE-1-1
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 07/12/2023

Date de mise en ligne : 8 décembre 2023

# EXTRAIT DU REGISTRE

# DES DELIBERATIONS

# DU CONSEIL MUNICIPAL

**DOSSIER N° 3 :**
DÉMARCHE CONTRACTUELLE DE CO-DÉVELOPPEMENT 6ÈME GÉNÉRATION - BORDEAUX MÉTROPOLE / VILLE DU BOUSCAT - 2024-2027 - ADOPTION

**Séance Ordinaire du 5 décembre 2023**

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu Ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 5 décembre 2023.

**Nombre de Conseillers en exercice : 35**

**Membres présents : 29**

**Absent : 0**

**Excusés : 6**

**Présents** : Patrick BOBET, Gwénaël LAMARQUE, Emmanuelle ANGELINI, Jean-Georges MICOL, Philippe FARGEON, Mathilde FERCHAUD, Maël FETOUH, Alain MARC, Marie Emmanuelle DA ROCHA, Nathalie SOARES, Alain GERARD, Sandrine JOVENE, Armelle ABAZIOU BARTHELEMY, Daniel BALLA, Bérengère DUPIN, Benjamin DUGERS, Géraldine AUDEBERT, Violette LABARCHEDE, Daphné GAUSSENS, Thomas BURGALIERES, Grégoire REYDIT, Jonathan VANDENHOVE, Sarah DEHAIL, Xavier DE JAVEL, Damien ROUSSEAU, Didier PAULY, Jean-Jacques HERMENCE, Maxime JOYEZ, Patrick ALVAREZ.

**Excusés avec procuration** : Françoise COSSECQ (à Nathalie SOARES), Bruno QUERE (à Sandrine JOVENE), Michel MENJUCQ (à Bérengère DUPIN), Guillaume ALEXANDRE (à Alain MARC), Julie-Anne BROUSSIN (à Jean-Georges MICOL), Claire LAYAN (à Patrick ALVAREZ).

**Absent** :

**Secrétaire** : Jonathan VANDENHOVE

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur
033-213300692-20231205-1114-DE-1-1
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 07/12/2023
Date de mise en ligne : 8 décembre 2023

**CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DÉCEMBRE 2023**

**DOSSIER N° 3 : DÉMARCHE CONTRACTUELLE DE CO-DÉVELOPPEMENT 6ÈME GÉNÉRATION - BORDEAUX MÉTROPOLE / VILLE DU BOUSCAT - 2024-2027 - ADOPTION**

RAPPORTEUR : Gwénaël LAMARQUE

Le contrat de co-développement est un outil de convergence de l'action de Bordeaux Métropole et de chacune de ses communes sur son territoire, qui se traduit par des engagements réciproques et négociés.

Cette démarche, initiée en 2009, est aujourd'hui structurante et incontournable dans les relations entre Bordeaux Métropole et les communes. Elle a démontré son efficacité dans la mise en œuvre des ambitions de développement harmonisé du territoire, en permettant la déclinaison pluriannuelle des politiques métropolitaines en feuilles de route opérationnelles et concertées.

Les contrats de co-développement sont aujourd'hui bien intégrés dans les modes de gestion, aussi bien des communes que des services métropolitains et sont garants de la transparence de l'action métropolitaine et de l'équité de traitement entre les communes.

La démarche d'élaboration des contrats de 5ème génération 2021-2023 a débuté en janvier 2023 et est arrivée à son terme. Afin de donner plus de lisibilité et stabilité aux contrats et de contractualiser sur des projets plus opérationnels, cette nouvelle génération de contrat couvre une durée de 4 ans, soit la période allant de début 2024 à fin 2027, l'année supplémentaire en début de mandat offrant aux exécutifs élus en 2026 :

- Un temps de définition des politiques métropolitaines ;
- Un temps de maturation des projets communaux ;
- Un temps d'appropriation de la démarche par les nouvelles équipes.

Un avenant en 2026 permettra quant à lui d'adapter les contrats en cours aux projets des nouveaux exécutifs et de lancer des études de programmation relatives à de nouveaux projets.

Cette nouvelle génération de contrats de co-développement met l'accent sur 5 thématiques structurantes :

- La transition écologique
- La mobilité
- L'habitant et l'habitat
- Le développement économique
- La préservation des biens communs.

Le contrat proposé pour la période 2024 à 2027 est le fruit d'un travail de réflexions et de négociations entre les services et les élus communautaires et municipaux.

Le Conseil Métropolitain du 1er décembre 2023 se prononcera sur ces contrats (au nombre de 28) et autorisera son Président à les signer.

Le projet de contrat entre la Ville du BOUSCAT et la Métropole regroupe 43 actions identifiées (contre 34 sur le précédent contrat). La possibilité de revoir par voie d'avenant (ajout, suppression ou modification d'une action) reste ouverte pendant toute la durée du contrat. Elles peuvent être regroupées autour de différents items ou thématiques :

- La mobilité (Aménagement des avenues Tivoli, Tassigny et Victor Hugo, pôle multimodal, plans de déplacement vélo et plan marche, stations de recharge des véhicules électriques, stationnement réglementé)
- Le Logement (OPAH Quartier Godard)
- La Politique de la Ville (équipements sur le QPV Champs de Course : tiers lieu culturel et équipements sportifs)
- La transition écologique (Plan 1 million d'arbres, développement des jardins partagés et du compostage, plan déchets, Photovoltaïque sur le foncier communal, étude réseau de chaleur ...)
- Animations culturelles (Salon du livre jeunesse, festival de l'Hippodrome)
- Le développement économique (ZA Godard).

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur
033-213300692-20231205-1114-DE-1-1
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 07/12/2023

Date de mise en ligne : 8 décembre 2023

Le détail des Fiches Action est joint à la présente délibération. Les montants affectés à chaque action sont précisés dans la délibération du Conseil de Bordeaux Métropole jointe.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération du Conseil de Bordeaux Métropole en date du 01 décembre 2023,

**VU** le détail des fiches joint au projet de délibération,

Considérant tout l'intérêt de la démarche contractuelle autour d'objectifs partagés,

**Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :**

**Article 1** : APPROUVER les actions définies dans le 6ème contrat de co-développement entre la Ville et Bordeaux Métropole,

**Article 2** : AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer le contrat de co-développement.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ :**
**35 voix POUR**

Fait et délibéré le 5 décembre 2023

LE MAIRE, Le/La secrétaire de séance,

Patrick BOBET Jonathan VANDENHOVE

# Contrats de co-développement 6ème génération (2024-2027) - Liste des fiches-actions

## Le Bouscat

| Fiches actions inscrites au CODEV 6 |
|---|
| LE BO - Aménagement de l'avenue de Tivoli (section Boulevard Pierre 1er - rue Raymond Poincaré) |
| LE BO - Aménagement du carrefour Victor Hugo / rue Ducourneau |
| LE BO - Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny |
| LE BO - Equipements divers QPV "Champs de course" |
| LE BO - Extension de la zone d'activités Godard |
| LE BO - Festival de l'Hippodrome |
| LE BO - Itinéraires cyclables structurants Bruges/ Boulevards |
| LE BO - Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics - Révision |
| LE BO - Projet de maraîchage urbain et jardins partagés - zone Godard |
| LE BO - Reprises de concessions et emplacements |
| LE BO - Salon du livre jeunesse |
| LE BO - Stratégie foncière : co-construction et co-mise en oeuvre |
| LE BO - Tiers culturel du QPV intercommunal "Champs de course" |
| LE BO - Travaux rue Galliéni |
| LE BO - Végétalisation des cours d'école |
| LE BO - Végétalisation Plaine des écus |
| MULTI - 1 million d'arbres - Liaison organique de l'Ouest |
| MULTI - Aide au déploiement du stationnement résident sur voirie |
| MULTI - Bornes de recharge - déploiement du schéma de développement métropolitain |
| MULTI - Développement des réseaux de chaleur |
| MULTI - Ensemble des 7 lignes de bus express |
| MULTI - Etude et prospective foncières autour des gares RER Sainte Germaine et Gare de Bruges |
| MULTI - Installer des panneaux photovoltaïques sur le foncier communal |
| MULTI - Inventons le.s Boulevard.s du XXIe siècle |
| MULTI - Mobilisation écocitoyenne en faveur des transitions |
| MULTI - OPAH Copropriétés Dégradées multisites |
| MULTI - Performance énergie-climat du patrimoine communal |
| MULTI - Plan climat métropolitain |
| MULTI - Plan Marche : Apaisement et écomobilité scolaire |
| MULTI - Plan Marche : Désencombrement des trottoirs |
| MULTI - Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) |
| MULTI - Plans déplacements employeurs |
| MULTI - Plan stratégique déchets 2026 : Mise en place de 6 centres de ressources mobiles |
| MULTI - Plan stratégique Déchets 2026 – promotion des écogestes en faveur de la réduction des déchets |
| MULTI - Plan stratégique déchets 2026 - Réduire et valoriser in situ les végétaux |
| MULTI - Plan stratégique Déchets - Déployer la gestion de proximité des déchets de cuisine - Point d'apport volontaire et compostage |
| MULTI - Plantons 1 Million d'arbres |
| MULTI - Projet Wifi social : Installation de bornes d’accès Wifi gratuit |
| MULTI - Réseau Vélo Express |
| MULTI - ReVE 3 - aménagement des Allées de Boutaut |
| MULTI - Schéma directeur de la randonnée pédestre |

| Fiches actions inscrites au CODEV 6 |
| --- |
| MULTI - Stationnements vélo, pompes et stations de réparation |
| MULTI - Trente trente |

# Contrats de co-développement 6ème génération (2024-2027) - Fiches-actions

## Le Bouscat

| Direction | Titre | Descriptif | Evaluation totale de l'action | Dépenses BM sur la durée du contrat | Engagements Métropole | Engagements Commune |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 2AA Dir Terr Avenir en coop | MULTI - Inventons le.s Boulevard.s du XXIe siècle | Depuis septembre 2022, le projet des boulevards et des barrières est entré dans une phase plus opérationnelle.<br>Pour rappel, l'enjeu est de parvenir, en moins d'une décennie, à apaiser et transformer durablement l'ambiance des boulevards en misant sur le confort, le design et la diversité des usages.<br>Pour relever ce défi, Bordeaux Métropole et les villes partenaires (Bègles, Bordeaux, Cenon, Floirac, Le Bouscat & Talence) misent sur la réalisation d'un projet urbain innovant en faisant la part belle aux expérimentations.<br><br>L'objectif est d'assurer un pilotage d'ensemble:<br>1/ unissant rive droite et rive gauche<br>2/ multi-thématique et dans l'épaisseur des quartiers (espace public, mobilités, habitat, économie, biodiversité, foncier etc.)<br>3/ articulant court, moyen et long terme<br><br>L'ambition est de développer à partir de cet axe de 19 km un programme de type « Inventons le.s Boulevard.s du XXIe siècle » autour de trois modalités d'action aux échelles et objectifs variés :<br>> des sites de projet supports d'aménagements provisoires, d'occupation temporaires et/ou de micro-aménagements potentiellement reproductibles pour tester ( exp. aménagement Boulevard Antoine Gautier - Chartreuse, site Beaulieu ...),<br>> des interfaces pour accompagner ce qui est engagé en intégrant sous des formats à déterminer et en fonction de la pertinence et des enjeux pour les boulevards, les équipes<br>projet constituées (exp. Pont Simone Veil ...).<br>> cinq séquences pour impulser, fabriquer, transformer (cf. cartographie des séquences).<br><br>La gouvernance du programme se structure autour d'une équipe projet restreinte et inter-services, d'un collège des élus (réunissant les maires dont les communes sont traversées en limite des boulevards et d'Andréa Kiss en sa qualité de Vice-Présidente en charge des espaces publics, de la voirie et du Fonds) et d'un collège des parties prenantes.<br><br>Chaque étape structurante du programme fait l'objet d'un comité de pilotage, d'un rapport au bureau et en conseil.<br>Les réalisations suite à l'élaboration du plan-guide seront examinées dans le cadre de l'avenant. | 0 € | 0 € | Réaliser l'étude<br>Mener la concertation | Participer à la démarche/au dispositif |
| BBA Direction multimodalité | LE BO - Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics - Révision | Par délibération de juillet 2010, la CUB, devenue Bordeaux Métropole, a engagé la mise en œuvre des Plans d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) des 28 communes pour leur permettre de prioriser des actions en faveur des déplacements des piétons, personnes à mobilité réduite (P.M.R), personnes âgées... La Métropole engage maintenant la révision des PAVE car tous sont réalisés ou en cours de finalisation. Les communes participent activement à ces études et les validant. Les plannings seront à affiner en fonction de l'avancement des dossiers. | 13 100 € | 13 100 € | Accompagner financièrement le programme<br>Réaliser la prestation<br>Initier la démarche<br>Réaliser l'étude | Mener la concertation<br>Participer aux études<br>Valider les suites opérationnelles de l'étude |
| BBA Direction multimodalité | MULTI - Plan Marche : Apaisement et écomobilité scolaire | Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Marche Métropolitain, la Direction de la Multimodalité accompagne les pôles territoriaux et les communes qui le souhaiteront dans la mise en œuvre de plusieurs actions pour apaiser les circulations et améliorer les déplacements à pied : aménagements de trottoirs, sécurisation de traversées piéton, jalonnement pour une meilleure information des itinéraires, fermetures temporaires de rues, signalisation d'animation aux abords des écoles... Les propositions seront affinées avec chaque commune. | 10 500 000 € | 10 500 000 € | Assurer une assistance technique/ingénierie/ animation<br>Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur | Formaliser la demande de financement<br>Accompagner techniquement une démarche/une étude |
| BBA Direction multimodalité | MULTI - Plan Marche : Désencombrement des trottoirs | Le 25 novembre 2021 a été adopté le premier Plan Marche métropolitain. Il prévoit un plan ambitieux de 19 actions dont l'axe 1 est : concevoir un espace public plus marchable.<br>Ainsi, un fonds de désencombrement des trottoirs a été mis en place pour un montant de 19M€ répartis entre les 28 communes de la Métropole. | 19 000 000 € | 14 500 000 € | Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur<br>Accompagner financièrement le programme | Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales<br>Formaliser la demande de financement<br>Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune<br>Participer à la démarche/au dispositif |
| BBA Direction multimodalité | MULTI - Plans déplacements employeurs | Accompagnement des communes du territoire métropolitain dans l'élaboration de leur plan de mobilité employeurs. | 325 000 € | 325 000 € | Participer à l'étude | Participer à la démarche/au dispositif<br>Accompagner techniquement une démarche/une étude |

| Direction | Titre | Descriptif | Evaluation totale de l'action | Dépenses BM sur la durée du contrat | Engagements Métropole | Engagements Commune |
|---|---|---|---|---|---|---|
| BBA Direction multimodalité | MULTI - Réseau Vélo Express | Le Réseau Vélo Express (ReVE) est un projet phare du 3ème plan vélo métropolitain. Il consiste en la création de 14 itinéraires répondant à des critères de qualité d'aménagement élevée (aménagements cyclables en site propre, priorité vélo) afin de proposer des itinéraires sécurisés, continus avec une signalétique dédiée. | 25 000 000 € | 25 000 000 € | Initier la démarche<br>Établir le programme | Participer à la démarche/au dispositif<br>Participer aux études |
| BBA Direction multimodalité | MULTI - Stationnements vélo, pompes et stations de réparation | Dans le cadre de sa politique en faveur du développement de l'usage du vélo, Bordeaux Métropole propose de déployer des offres de stationnement vélo de 2 types :<br><br>- des véloboxs : modules de stationnement sécurisé de 5 places de la taille d'une automobile et prenant la place d'une place de stationnement. 5 riverains, habitants à moins de 250m de chaque vélobox, peuvent ainsi être abonnés à une place qui leur est dédiée. Cette solution s'adresse en priorité aux quartiers résidentiels denses où les habitants n'ont pas de garage ou d'autre solution pour stationner leur vélo chez eux.<br><br>- des abris-vélos : parcs collectifs modulables et sécurisés de 20 à 100 places pouvant être installés sur une place ou un parking public. Cette solution s'adresse davantage aux secteurs périurbains, d'emploi notamment.<br><br>Bordeaux Métropole propose également le déploiement de pompes à vélo et de stations de réparations qui peuvent être installées dans l'espace public, à la disposition des cyclistes.<br><br>En fonction du budget voté chaque année, une commune souhaitant retenir cette action pourrait bénéficier dans le courant du présent contrat de co-développement d'environ 5 véloboxs OU 1 abri OU 10 pompes/stations de réparation. | 1 600 000 € | 1 600 000 € | Assurer une assistance technique/ingénierie/ animation<br>Réaliser la prestation | Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune<br>Participer à la démarche/au dispositif |
| BEB Dir Circulation Stat | MULTI - Bornes de recharge - déploiement du schéma de développement métropolitain | Bordeaux Métropole exploite début 2023 87 stations (245 points de recharge) sur le territoire métropolitain, ce qui en fait un des principaux réseaux urbains de France géré par une collectivité.<br>La Métropole a validé son schéma de développement des infrastructures de recharge en novembre 2022.<br>Ce plan prévoit:<br>- De suivre et valoriser le développement de l'offre privée accessible au public<br>- De maintenir et moderniser le parc de bornes actuelles<br>- L'équipement des parcs relais<br>- De déployer une offre de recharge complémentaire aux réseaux privés axé sur les équipements publics, la couverture des "zones blanches résiduelles".<br>La présente fiche CODEV vise donc à accompagner ce développement métropolitain, avec une liste arrêtée par délibération 2022-618 du 24 novembre 2022. Cette liste précise une proposition d'implantation sur les 3 ans à venir pour chaque commune.<br>En pratique:<br>- Les communes peuvent tout à fait proposer des emplacements alternatifs à ceux proposés, ainsi que d'inverser les dates prévisionnelles d'installations. La prise de contact se déroule sur l'année 2023 pour figer les programmations. Contact: Olivier Westeel 0611911402<br>- La DG Mobilité ne pourra pas assumer des déploiements autres que ceux prévus au SDIRVE. En revanche, en cas de besoin exprimé dans le cadre de projets d'aménagements / de voirie demandant l'installation de bornes de recharge, et en cas de prise en charge de l'investissement par le porteur du projet (compter environ 25000€ht par station), la DG Mobilité pourra accompagner le projet, gérer l'implantation et assurer l'exploitation (à la condition que l'emplacement proposé soit pertinent, qu'une offre existante publique ou privée n'existe pas à proximité).<br>Il est attendu des communes de définir avec la Métropole et de proposer des implantations (avec places identifiées) aux endroits souhaités. La Métropole se charge d'étudier la faisabilité technique du raccordement nécessaire.<br>Tenir compte de la contrainte technique de besoin de places au gabarit et accessibilité PMR, soit la transformation de 3 à 4 places "normales" pour 2 places IRVE.<br>2 types de configurations possibles :<br>- Station accélérée (2 points de charge) : Une borne double (servant 2 places) de charge accélérée (charge en courant continu d'environ 24kW)<br>- Station lente (4;6;8 points de charge) : Des bornes doubles (servant chacune 2 places) ou des bornes simples par place de charge lente (charge lente en courant alternatif d'environ 11kW). | 1 800 000 € | 1 800 000 € | Réaliser les travaux<br>Établir le programme<br>Réaliser la prestation | Accompagner techniquement une démarche/une étude<br>Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune<br>Participer à la mise au point de l'opération d'aménagement |
| BED Dir Grands Projets Mob | LE BO - Travaux rue Galliéni | Réalisation d'un réaménagement de voirie dans le cadre de la livraison de la résidence Gironde Habitat. | 390 000 € | 390 000 € | Réceptionner les travaux<br>Réaliser les travaux | Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)<br>Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales<br>Accompagner financièrement le programme |
| BED Dir Grands Projets Mob | MULTI - Aide au déploiement du stationnement résident sur voirie | Bordeaux Métropole encourage la mise en œuvre du stationnement résident (payant) sur voirie afin de favoriser le report modal vers d'autres solutions que l'automobile et dégager de l'espace public pour d'autres affectations que le stationnement des véhicules légers. Bordeaux Métropole prend en charge 50% du coût de fourniture et de pose des horodateurs et 100% de la signalisation. | 400 000 € | 400 000 € | Accompagner financièrement le programme | Réaliser l'opération<br>Mener la concertation<br>Accompagner financièrement le programme |

| Direction | Titre | Descriptif | Evaluation totale de l'action | Dépenses BM sur la durée du contrat | Engagements Métropole | Engagements Commune |
|---|---|---|---|---|---|---|
| BED Dir Grands Projets Mob | MULTI - Ensemble des 7 lignes de bus express | Présentation générale des 7 lignes de bus express prévues par le schéma des mobilités<br><br>Ligne Bordeaux Saint Jean - Saint Aubin de Médoc et Saint Médard en Jalles - Issac : pas de fiche dédiée, mise en service prévue en 2024<br>Ligne Pellegrin Thouars Mallartic : fiche dédiée<br>Circulaire entre rocade et boulevards : étude de faisabilité en cours, fiche dédiée à venir quand l'avancement le permettra<br>Circulaire des boulevards : étude de faisabilité en cours, fiche dédiée à venir quand l'avancement le permettra<br>Liaison Gare Saint Jean - Artigues : étude de faisabilité en cours, fiche dédiée à venir quand l'avancement le permettra<br>Liaison Presqu'île - Campus : étude de faisabilité en cours, fiche dédiée à venir quand l'avancement le permettra<br>Technobus extrarocade : étude de faisabilité en cours, fiche dédiée à venir quand l'avancement le permettra | 0 € | 0 € | Réaliser la prestation | Participer à la démarche/au dispositif |
| BED Dir Grands Projets Mob | MULTI - ReVE 3 - aménagement des Allées de Boutaut | Travaux liés à la mise en place d'un Réseau Vélo Express (ReVE) n°3 : Bordeaux / Parempuyre.<br>Pour ce projet, il est prévu de finaliser les travaux et la mise en service progressive de l'itinéraire par grand tronçon. | 7 600 000 € | 0 € | Réaliser les travaux<br>Réaliser l'étude<br>Réceptionner les travaux | Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement métropolitain<br>Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)<br>Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales<br>Participer aux études |
| CBB Dir strat et MOA PPGD | MULTI - Plan stratégique Déchets 2026 – promotion des écogestes en faveur de la réduction des déchets | L'enjeu désormais est de réduire la production des déchets (prévention) tout en maintenant la nécessaire qualité de service pour l'usager. Les objectifs réglementaires de réduction des tonnages et de valorisation matière sont ambitieux : - 10 % de Déchets Ménagers et Assimilés en kg/habitant/an à l'horizon 2020, - 15 % à l'horizon 2030 et 65 % de valorisation matière à l'horizon 2025. Le plan stratégique Déchets a défini plusieurs axes, déclinés en actions.<br><br>La commune facilite et relaye la mise en place de ces axes et actions et notamment :<br>Action 5 : Action de sensibilisation dans le quotidien des habitants<br>Action 19 : Lutte contre le gaspillage en établissement scolaire<br>Action 18 : Commerçants engagés dans une démarche de promotion d'une consommation responsable<br>Action 34 : Professionnels sur leurs obligations réglementaires liées aux déchets et les moyens de s'y conformer<br>Action 20 : Frigo anti-gaspi installés<br>Action 30 : Déployer des boites à dons dans l'espace public | 0 € | 0 € | Établir le programme<br>Réaliser la prestation<br>Initier la démarche | Accompagner techniquement une démarche/une étude<br>Participer à la démarche/au dispositif |
| CBB Dir strat et MOA PPGD | MULTI - Plan stratégique déchets 2026 - Réduire et valoriser in situ les végétaux | Ce projet a pour objectif de réduire la production de végétaux à traiter par le service public de gestion des déchets en faisant adopter des écogestes au jardin. | 631 813 € | 631 813 € | Réaliser la prestation | Accompagner techniquement une démarche/une étude |
| CBB Dir strat et MOA PPGD | MULTI - Plan stratégique Déchets - Déployer la gestion de proximité des déchets de cuisine - Point d'apport volontaire et compostage | Le plan stratégique Déchets a acté le déploiement de la gestion de proximité des déchets de cuisine qui, selon la règlementation, doivent être valorisés et sortir de la poubelle des ordures ménagères résiduelles : le principe arrêté consiste, en cohérence avec les politiques métropolitaines, au déploiement du compostage individuel ou collectif et à une solution d'apport des déchets de cuisine en points d'apport volontaire à proximité des habitations. L'un des objectifs de cette action est de promouvoir le tri à la source des déchets de cuisine en les considérant non plus comme des déchets mais comme une ressource.<br>Le plan stratégique Déchets a adopté 3 actions déclinées comme suit sur votre commune :<br>- Action 23 - Développer le compostage individuel en habitat individuel en maison ;<br>- Action 24 - Développer le compostage partagé en participant à son extension sur l'intra rocade en fonction des opportunités ;<br>- Action 25 - Mettre en œuvre une collecte séparée des restes de cuisine en points d'apport volontaire avec pour objectif de le déployer sur la totalité de l'intra rocade. | 4 000 000 € | 4 000 000 € | Établir le programme<br>Réaliser les travaux | Accompagner techniquement une démarche/une étude |
| CBC Dir exploitation PPGD | MULTI - Plan stratégique déchets 2026 : Mise en place de 6 centres de ressources mobiles | Mise en place de 6 centres de ressources mobiles sur la zone dite blanche telle que prévue dans le Plan Stratégique Déchets. | 800 000 € | 800 000 € | Réaliser la prestation<br>Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)<br>Lancer des consultations<br>Initier la démarche<br>Réceptionner les travaux<br>Établir le programme | Accompagner techniquement une démarche/une étude<br>Participer à la démarche/au dispositif |

| Direction | Titre | Descriptif | Evaluation totale de l'action | Dépenses BM sur la durée du contrat | Engagements Métropole | Engagements Commune |
|---|---|---|---|---|---|---|
| CCB Dir strat et MOA PVB | LE BO - Projet de maraîchage urbain et jardins partagés - zone Godard | La commune du Bouscat souhaite mettre en œuvre un projet de maraichage urbain sur le site Godard.<br>Elle demande un accompagnement financier de Bordeaux Métropole pour réaliser les actions suivantes :<br>- analyses de sols;<br>- amendement organique;<br>- apport de terre végétale;<br>- achat de chalets bois et petits matériels (outillage et fourniture);<br>- animation pour une gestion durable.<br>La commune a eu une mise à disposition de parcelles métropolitaines pour son projet de créations de jardins partagés sur la zone Godard.<br><br>La préservation et la valorisation de la biodiversité sont des actions que Bordeaux Métropole soutient techniquement et financièrement avec le règlement d'intervention Nature Agriculture.<br>Bordeaux Métropole subventionne les études, travaux, acquisitions foncières, sensibilisation, communication et formation des projets. | 400 000 € | 200 000 € | Participer à l'étude<br>Signer une convention<br>Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur | Signer une convention<br>Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)<br>Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales<br>Réaliser l'étude |
| CCD Dir funéraire PVB | LE BO - Reprises de concessions et emplacements | La ville souhaite travailler sur les exhumations administratives. Bordeaux Métropole accompagne financièrement la ville selon le règlement d'intervention en vigueur. | 70 000 € | 70 000 € | Accompagner financièrement le programme<br>Signer une convention | Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)<br>Signer une convention<br>Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales |

| Direction | Titre | Descriptif | Evaluation totale de l'action | Dépenses BM sur la durée du contrat | Engagements Métropole | Engagements Commune |
|---|---|---|---|---|---|---|
| CDB Dir strat et MOA ACTE | MULTI - Développement des réseaux de chaleur | Bordeaux Métropole est compétente en matière de réseaux de chaleur publics. Ils permettent de développer les énergies renouvelables et leur bilan carbone est excellent.<br>Ces réseaux nécessitent des investissements élevés.<br>Ils ne peuvent se développer que dans les ilots urbains ou dans les quartiers présentant une densité de besoins de chaleur suffisante.<br>A partir des données de consommation de gaz et des projets de développement urbain, les services métropolitains ont identifié tous les secteurs présentant des besoins de chaleur suffisants pour qu'un réseau de chaleur de plus de 1 GWh soit envisageable.<br>Bordeaux Métropole s'est engagée à étudier l'ensemble des secteurs identifiés puis à conduire jusqu'à leur terme les projets qui s'avèreraient réalisables.<br>La présente action Codev consiste à lister et à suivre l'ensemble des projets en cours ou à engager.<br><br>I- RESEAUX EN SERVICE<br><br>1- Hauts de Garonne énergies : Lormont, Cenon, Floirac, Artigues<br>- poursuite des importants travaux de reconstruction des 16 km de réseaux "historiques"<br>- divers développement du réseau, en densification (raccordement de bâtiments existants) et vers des projets urbains neufs<br>- étude de développement vers Artigues<br>Perspective de moyen terme :<br>Intégrer le réseau de chaleur aux réflexions concernant le devenir de l'usine d'incinération des déchets de Cenon<br><br>2- Plaine de Garonne énergies : Lormont, Cenon, Floirac, Bordeaux<br>- Poursuite de la construction et du développement de ce réseau récemment créé, en particulier dans les zones de projets urbains (Lormont Lissandre et Cascades, Bordeaux Brazza, Bordeaux Niel, EPA Garonne Eiffel, bas-Floirac, plaine sud Garonne)<br><br>3- Bordeaux Bègles énergie : Bordeaux, Bègles<br>- Poursuite de la construction et du développement de ce réseau récemment crée, en particulier dans les zones de projets urbains (EPA)<br>- Opportunité et faisabilité de l'extension du réseau vers les quartiers Bègles Dorat et Bègles Thorez<br><br>4- Mériadeck énergie : Bordeaux<br>- Renouvellement de l'autorisation d'exploiter le forage géothermique et réflexions associées sur la valorisation de l'eau<br>- Développement du réseau<br><br>5- Grand parc énergies : Bordeaux, Le Bouscat<br>- Développement commercial de ce nouveau réseau<br>- Travaux de construction du réseau, construction de la chaufferie bois et mise en service de la géothermie<br><br>6- Saint Médard Hastignan : Saint Médard en Jalles<br>- Suivre l'exploitation du réseau et un développement éventuel vers le collège<br><br>II - RESEAUX EN COURS<br><br>7- Mérignac centre énergie<br>- Développement commercial de ce nouveau réseau<br>- Travaux de construction du réseau et de la chaufferie bois<br><br>8- Le Haillan : Le Haillan, Eysines<br>- Développement commercial de ce nouveau réseau<br>- Travaux de construction du réseau et de la chaufferie bois<br><br>9- Métropole sud : Bordeaux, Talence, Pessac, Gradignan<br>- Passation de la concession<br>- Etudes opérationnelles<br>- Développement commercial du réseau et partenariat avec l'Université, le CHU et Domofrance<br>- Travaux de construction (réseau, géothermie, chaufferie bois)<br>- Opportunité et faisabilité de l'extension du réseau vers les quartiers Mérignac/Pessac Le Burck, Bègles Vaclav Havel, Villenave d'Ornon Chambéry<br><br>10- Blanquefort<br>- Suivre les études amont et la poursuite du projet en cas d'issue favorable<br><br>11- Eysines, Bruges, Le Bouscat<br>- Suivre les études amont et la poursuite du projet en cas d'issue favorable<br><br>12- Mérignac Aéroparc<br>- Suivre les études amont | 67 400 000 € | 67 400 000 € | | |

| Direction | Titre | Descriptif | Evaluation totale de l'action | Dépenses BM sur la durée du contrat | Engagements Métropole | Engagements Commune |
|---|---|---|---|---|---|---|
| CDB Dir strat et MOA ACTE | MULTI - Installer des panneaux photovoltaïques sur le foncier communal | Accompagnement en ingénierie et montage juridico-financier pour le déploiement du photovoltaïque sur le patrimoine communal.<br>Etudes de projet et montage juridico-financier proposé par Bordeaux Métropole, en phase amont sur des sites pré-identifiés par les communes.<br>4 phases structurent cette fiche-action : la proposition des sites par les communes ; l'avis « à dire d'expert » par Bordeaux Métropole ; études de faisabilités sous maîtrise d'ouvrage de Bordeaux Métropole avec ou sans l'assistance d'AMO ; études de faisabilité sous maîtrise d'ouvrage de Bordeaux Métropole et confié à un AMO ; le suivi et l'assistance pendant la phase travaux.<br>Entre la phase 2 et la phase 3, les sites dont le potentiel est confirmé conduisent la commune et Bordeaux Métropole à s'engager pour la suite. | 2 000 000 € | 2 000 000 € | Assurer une assistance technique/ingénierie/ animation<br>Réaliser l'étude de faisabilité<br>Accompagner financièrement le programme<br>Initier la démarche | Accompagner techniquement une démarche/une étude<br>Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune<br>Participer à la démarche/au dispositif<br>Valider les suites opérationnelles de l'étude |
| CDB Dir strat et MOA ACTE | MULTI - Performance énergie-climat du patrimoine communal | Bordeaux Métropole accompagne les communes dans la définition et dans le déploiement de leur stratégie de performance énergétique et de décarbonation du patrimoine communal.<br>Cet accompagnement se décline dans un parcours, en plusieurs phases. Une commune pourra solliciter des accompagnements sur les phases opérationnelles 2 et/ou 3, si elle peut justifier d'avoir déjà réalisé la phase stratégique 1.<br>- 0. Animation territoriale, via le club tertiaire de BM : réunions présentielles ou webinaires, communication d'informations techniques et réglementaires, partages d'expériences<br><br>- 1. Définition d'une stratégie globale « énergie – climat » sur le patrimoine communal<br>- 1.1 Bilan énergétique patrimonial (avec l'ALEC BM) : permet à la commune d'avoir un bilan global de ses consommations énergétiques par fluide, en ratio spécifique et par profil de bâtiment<br>- 1.2 Aide à la saisie des données du « décret tertiaire » sur l'outil OPERAT (avec l'ALEC BM) : la commune bénéficie d'un accompagnement à la saisie des données sur la plateforme Operat et d'une assistance en cas d'anomalie(s) rencontrée(s) pendant la déclaration Operat<br>- 1.3 Définition d'un plan d'action global pour la rénovation du patrimoine et la décarbonation des équipements de production (avec l'ALEC BM) : il s'agit de définir un plan d'action énergétique et financier par l'élaboration d'une trajectoire générale de la performance énergétique et d'appréhender les solutions à la décarbonation des équipements de production<br>- 1.4 Elaboration d'une politique patrimoniale : conseille la commune (choix de scénarios, calendrier, moyens humains et financiers, scénario d'exploitation, etc.)<br><br>- 2. Aide à la conduite d'opération par projet de rénovation de bâtiments<br>- 2.1 Audit énergétique programmatique : permet à la commune de définir un budget et un programme de travaux sur les postes liés à la performance énergétique) (avec l'ALEC BM ou prestataire externe)<br>- 2.2 Assistance à la passation de contrats de maîtrise d'œuvre et/ou de travaux de rénovation énergétique (BM) : mise à disposition de la commune de clausiers types<br>- 2.3. Délégation de conduite d'opération de rénovation énergétique de bâtiments (sous réserve d'un accompagnement spécifique désigné – de type SPL ou équivalent)<br>- 2.4. Accompagnement à la valorisation des travaux d'économies d'énergies par l'obtention de certificats d'économies d'énergie - sous réserve d'acquisition des ressources nécessaires à BM<br><br>- 3. Accompagnement à l'exploitation – maintenance des équipements techniques<br>- 3.1. Assistance à la passation de contrats d'exploitation – maintenance<br>- 3.2. Etude d'opportunité pour la décarbonation des équipements de production (faisabilité de production d'énergie renouvelable : bois, géothermie, pompes à chaleurs, etc.)<br>- 3.3. Bâtiment numérique¿: mission d'assistance pour la mise en place d'un système d'automatismes de supervision des installations, en collaboration avec la DGNSI dans le cadre du schéma directeur du bâtiment numérique<br>Notes : il faut considérer les coups partis du Codev 5 sur les phases 0, 1.1 et 2.1, décrit ci-dessus, pour les communes de Ambarès, Artigues, Cenon, Eysines, Parempuyre, St Médard, Talence, Villenave, Pessac, Bouliac, Floirac, Le Haillan, Lormont | 4 000 000 € | 4 000 000 € | Valider l'étude<br>Assurer une assistance technique/ingénierie/ animation<br>Valider les études réalisées par le délégataire<br>Participer à l'étude | Valider le programme<br>Participer aux études<br>Accompagner techniquement une démarche/une étude<br>Valider les suites opérationnelles de l'étude<br>Participer à la démarche/au dispositif |
| CDC Dir anim trans ACTE | MULTI - Mobilisation écocitoyenne en faveur des transitions | Dans le cadre de son Plan climat air énergie territorial, Bordeaux Métropole souhaite accompagner les acteurs du territoire à « Penser autrement : se transformer pour accompagner les transitions ». A cet effet, il comprend notamment des actions destinées à encourager la formation et l'information, développer les pratiques de coopérations, et accompagner au changement tous les publics, au premier rang desquels, les habitants, avec une attention particulière aux populations les plus défavorisées et les plus fragiles.<br>L'accompagnement proposé par Bordeaux Métropole en ce sens s'illustre par trois dispositifs majeurs de sensibilisation, de mobilisation et d'actions en faveur des enjeux de transition écologique.<br>Ces dispositifs sont portés par la Métropole, ils ne pourront donc pas faire l'objet d'une demande de subvention.<br>Les dispositifs qui seront détaillés en pièce-jointe sont :<br>- Juniors du développement durable (JDD) : dispositif à destination des écoles du territoire ainsi que des structures du péri et de l'extra-scolaire, par le financement d'interventions en classe ou hors les murs sur l'éducation au développement durable, par la formation d'animateurs ou encore par l'accompagnement de projets type labellisation E3D ou définition projets transition écologique d'établissement péri-extrascolaire.<br>- Ma Rénov : accompagnement des habitants dans leur projet de rénovation énergétique de leur logement et mise en place de « permanences conseillers rénovation Ma Rénov » (conseil de proximité technique et financier)<br>- Maison Ecocitoyenne de Bordeaux Métropole : mise à disposition des communes de dispositifs d'accompagnement au changement de comportements dédiés à la transition écologique (type les Super Défis) et propose des collaborations sur ces thématiques (recensement, évaluation et partage des bonnes pratiques, d'outils d'exposition, communication, ...). | 4 869 000 € | 1 880 000 € | Accompagner financièrement le programme<br>Assurer une assistance technique/ingénierie/ animation | Participer à la démarche/au dispositif |

| Direction | Titre | Descriptif | Evaluation totale de l'action | Dépenses BM sur la durée du contrat | Engagements Métropole | Engagements Commune |
|---|---|---|---|---|---|---|
| CDC Dir anim trans ACTE | MULTI - Plan climat métropolitain | Bordeaux Métropole a approuvé son plan climat le 30 septembre 2022. Cette nouvelle ambition fixe le cap d'une métropole neutre en carbone à l'horizon 2050. Pour atteindre cet objectif, chaque acteur du territoire doit pouvoir être mobilisé et impliqué pour co-construire un territoire résilient, inclusif, préservant les ressources naturelles et proche des citoyens.<br>Le plan climat comprend 3 axes, 12 objectifs déclinés en 55 actions.<br>Pour permettre aux communes de s'inscrire dans l'ambition métropolitaine, plusieurs outils sont proposés aux communes. Certains ont été intégrés aux contrats de codev : apport d'une ingénierie pour la rénovation énergétique du patrimoine communal, pour le développement du photovoltaïque et pour la sensibilisation et l'accompagnement des habitants (rénovation de l'habitat, juniors du développement durable, supers défis).<br>En complément, Bordeaux Métropole propose de partager un outil de comptabilité carbone, des formations à destination des élus et des agents telle que la fresque du Climat et celles à créer avec le Labo des transitions, la coopérative carbone (outil de développement de projets locaux financés par des crédits carbone), de réaliser avec le soutien de l'ALEC des bilans énergétiques, également de co-construire une bibliothèque des initiatives qui permettra de valoriser les initiatives locales à des fins de réplicabilité, d'élaborer des programmes d'animations partagés avec les associations... Ces dispositifs seront construits en 2023 et 2024 avec le soutien des communes volontaires.<br>Un état des lieux des besoins des communes sera réalisé pour déterminer avec chacune un programme de travail pour identifier les actions portées par les communes qui permettent d'atteindre les objectifs du Plan climat métropolitain. Les communes seront invitées à participer au forum annuel des partenaires du Plan climat. | 0 € | 0 € | Initier la démarche<br>Réaliser l'étude<br>Assurer une assistance technique/ingénierie/ animation | Participer à la démarche/au dispositif<br>Valider le programme<br>Signer une convention |
| FBA Dir inno amén numérique | MULTI - Projet Wifi social : Installation de bornes d'accès Wifi gratuit | Dans le cadre de ses actions en matière d'inclusion numérique et d'aménagement numérique du territoire, Bordeaux Métropole souhaite déployer des points d'accès Wifi gratuits au service des plus démunis sur son territoire.<br>Dans un premier temps, les quartiers prioritaires de la politique de la Ville sont ciblés dans la mesure où ils concentrent les zones défavorisées et leurs habitants.<br>Il s'agira d'installer des points d'accès Wifi, disposant dans la mesure du possible de prises de recharge de téléphones / tablettes, d'un abri et de panneaux solaires d'alimentation électrique. Une réflexion sera menée pour proposer des animations et des aides régulières sur ces points dans le cadre de la politique d'inclusion numérique. Afin de maximiser le nombre de sites installés, l'installation des bornes, quand cela sera possible, se fera au niveau de mobiliers urbains déjà existants (abris bus, lieux de convivialité, …).<br>La Métropole dispose d'un budget de 350 K€ sur la période 2024/2026 pour mettre en place ces lieux d'accès Wifi avec leurs mobiliers urbains afin de desservir quelques zones dans certains QPV.<br>Les communes qui souhaiteraient de tels points d'accès Wifi, mais situées hors périmètre des quartiers prioritaires de la politique de ville, pourront conventionner avec la Métropole pour financer l'installation de points d'accès homogènes et en cohérence avec ceux installés dans le cadre des contrats de Codev. | 300 000 € | 300 000 € | Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)<br>Réaliser les études préalables<br>Réaliser les travaux<br>Réaliser la prestation<br>Réaliser l'étude de faisabilité<br>Lancer des consultations<br>Réceptionner les travaux<br>Initier la démarche<br>Réaliser le projet (phase PRO/DCE)<br>Réaliser les études d'avant projet (AVP)<br>Accompagner financièrement le programme<br>Réaliser l'étude<br>Établir le bilan financier de l'opération | Participer à la démarche/au dispositif |
| HAB Dir prévention | MULTI - Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) | Assistance à maitrise d'ouvrage pour la mise à jour et l'harmonisation des Plans Communaux de Sauvegarde pour la gestion de tout événement de risques majeurs auxquels sont soumises les communes métropolitaines. Conformément au rapport en bureau du 5 mai 2022, cette action est co-financée par Bordeaux Métropole et des crédits FEDER, le reste à charge étant financé par une participation forfaitaire de 2 500 € par commune. | 200 000 € | 70 000 € | Accompagner financièrement le programme<br>Assurer une assistance technique/ingénierie/ animation<br>Participer à l'étude<br>Réaliser le projet (phase PRO/DCE)<br>Initier la démarche | Valider les suites opérationnelles de l'étude<br>Participer à la démarche/au dispositif<br>Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales<br>Valider le programme<br>Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune<br>Accompagner financièrement le programme |
| HDB Dir dév et amén - Ouest | LE BO - Aménagement de l'avenue de Tivoli (section Boulevard Pierre 1er - rue Raymond Poincaré) | L'étude Préliminaire (EP) et l'avant-projet (AVP), prévu sur l'avenant du CODEV 4, sont en cours pour l'aménagement de l'avenue de Tivoli.<br>Il est proposé de lancer les travaux sur la durée de ce contrat de co-développement. | 1 500 000 € | 1 500 000 € | Réaliser les travaux | Réaliser l'opération |

| Direction | Titre | Descriptif | Evaluation totale de l'action | Dépenses BM sur la durée du contrat | Engagements Métropole | Engagements Commune |
|---|---|---|---|---|---|---|
| HDB Dir dév et amén - Ouest | LE BO - Aménagement du carrefour Victor Hugo / rue Ducourneau | La commune souhaite améliorer sa manière de circuler aux abords du carrefour entre les rues Ducourneau et Victor Hugo. Ce choix découle de la volonté communale d'améliorer le cadre de vie des riverains.<br>L'avenue Victor Hugo est une voie urbaine de distribution. Elle est de catégorie 2 selon l'importance des tronçons sur le Réseau Hiérarchisé. Elle permet de relier les avenues Ausone et Jean Jaurés au Boulevard Pierre 1 er.<br>Les objectifs sont les suivantes:<br>- Sécuriser les traversées piétonnes,<br>- Mettre aux normes d'accessibilité la voirie,<br>- Apaiser la circulation routière,<br>- Améliorer la visibilité et l'insertion des véhicules depuis la rue Ducourneau. | 500 000 € | 500 000 € | Réaliser les études d'avant projet (AVP)<br>Réaliser les travaux | Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)<br>Participer aux études |
| HDB Dir dév et amén - Ouest | LE BO - Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny | A la suite de la mise en service de la ligne du D du tramway qui passe aujourd'hui sur l'avenue de la Libération Charles de Gaulle, le plan de circulation du Bouscat a été modifié et de nombreuses rues sont passées à sens unique. Aujourd'hui l'avenue de Lattre de Tassigny et son prolongement (la rue Paul Bert) sont devenues l'un des derniers itinéraires Est Ouest à double sens. De plus cette avenue constitue un accès direct au centre ville du Bouscat. L'avenue longue de 190 ml a aujourd'hui un réseau de mobilité douce hétérogène qui est donc à renforcer et sécuriser à proximité du collège. Il s'agit également d'un secteur majoritairement résidentiel, ponctué par la présence d'équipements scolaires importants.<br><br>Les principaux objectifs de l'aménagement sont :<br>- La mise en sécurité des usagers par un apaisement de la voie et la réduction de la vitesse,<br>- La mise en sécurité des déplacements 2 roues,<br>- L' intégration paysagère. | 700 000 € | 700 000 € | Réaliser les travaux | Prendre en charge tout ou partie des travaux sur le FIC<br>Réaliser l'opération |
| HDB Dir dév et amén - Ouest | LE BO - Extension de la zone d'activités Godard | Stratégie échelonnée dans le temps de l'extension de la zone d'activité Godard.<br>Suite à levée des préalables fonciers et environnementaux, à la désignation d'un opérateur, à la définition d'un programme et à la commercialisation des lots, sur les contrats de co-développement précédents, les travaux de l'extension de la ZA Godard ont démarré fin 2022. La maîtrise d'ouvrage est assurée par La Fab conformément au souhait de la ville. Afin d'assurer la desserte et l'intégration de la nouvelle zone, la Métropole réalise les travaux nécessaires sur les espaces publics du secteur. | 100 000 € | 100 000 € | Réaliser les travaux | Accompagner financièrement le programme |
| HDB Dir dév et amén - Ouest | LE BO - Itinéraires cyclables structurants Bruges/ Boulevards | La réalisation de liaisons cyclables structurantes au travers de la commune du Bouscat entre les boulevards d'une part et les communes de Bruges et Eysines d'autre part se heurte aux emprises limitées des axes principaux, ainsi qu'à leurs nombreuses fonctionnalités (lignes TBM, stationnement...). Il y a donc lieu d'analyser globalement le besoin et de proposer des réponses cohérentes avec une vision d'ensemble. La présente étude portera principalement sur le corridor constitué des avenues Tivoli et Hugo, et visera donc à élaborer la stratégie de création de la liaison cyclable, tant sur les possibilités d'aménagement (au stade programme maximum), que sur le phasage dans le temps. | 80 000 € | 80 000 € | Réaliser l'étude | Valider les suites opérationnelles de l'étude<br>Participer aux études |
| HDB Dir dév et amén - Ouest | LE BO - Végétalisation des cours d'école | La ville du Bouscat souhaite végétaliser trois cours d'école afin de créer des îlots de fraicheur et améliorer la biodiversité des lieux :<br>- Groupe Scolaire centre (en poursuite de CV 1 réalisé en 2023)<br>- Maternelle Jean Jaurès<br>- Ecole primaire Lafon Féline | 1 300 000 € | 650 000 € | Signer une convention<br>Participer à l'étude<br>Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur | Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)<br>Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales<br>Signer une convention |
| LAF Dir foncier DGA | LE BO - Stratégie foncière : co-construction et co-mise en oeuvre | L'objet de la fiche action est d'organiser et mettre en œuvre de façon partenariale (Commune/BM) la stratégie foncière dans le territoire, en fonction des spécificités et enjeux propres à la commune, et en accord avec les objectifs métropolitains en matière d'aménagement urbain et économique, d'habitat, de nature, d'équipements publics, etc.<br>L'objectif est de partager avec les élus et services communaux, en continu, la connaissance ¿:<br>- des enjeux fonciers du territoire communal et métropolitain (ZAN, ressources foncières, marchés fonciers et immo, etc.)<br>- des besoins fonciers pour les politiques publiques (aménagement, nature, équipements, etc.)<br>Dans le but de déterminer et anticiper des actions opérationnelles et réglementaires d'encadrement, de négociation, d'étude de faisabilité (fiche de lot, etc.), ou de maîtrise du foncier en accord avec le PPI foncier de BM et de l'EPF.<br>En fonction du contexte communal, une attention particulière pourra être portée sur les enjeux liés au ZAN, à la mobilisation des périmètres de convention avec l'EPF, à l'établissement de fiches de faisabilités (fiche de lot) sur des secteurs ciblés, etc. | 0 € | 0 € | Assurer une veille foncière<br>Assurer une assistance technique/ingénierie/ animation | Accompagner techniquement une démarche/une étude<br>Participer à la démarche/au dispositif |
| LAF Dir foncier DGA | MULTI - Etude et prospective foncières autour des gares RER Sainte Germaine et Gare de Bruges | Etude et prospective foncières autour des gares RER Sainte Germaine et Gare de Bruges.<br>Identifier les fonciers stratégiques, identifier les points de dureté foncière, identifier les conditions de mutation foncière et les outils fonciers à mettre en place, assurer une veille foncière. | 0 € | 0 € | Assurer une assistance technique/ingénierie/ animation<br>Assurer une veille foncière<br>Réaliser l'étude | Participer à la démarche/au dispositif |
| LAG Dir habitat DGA | LE BO - Equipements divers QPV "Champs de course" | Aménagement d'un appartement de pied d'immeuble (pour une alimentation solidaire et une recyclerie) d'un street workout et d'un mur d'escalade.<br>Remarque concernant le règlement d'intervention de la politique de la ville sollicité par la présente fiche :<br>Le nouveau contrat de ville intégrera les évolutions de la géographie des quartiers prioritaires et des territoires de veille et entrainera des adaptations du règlement d'intervention au titre de la politique de la ville de Bordeaux Métropole. Aussi, les demandes de financement seront étudiées dans le cadre de ces nouveaux dispositifs. | 150 000 € | 30 000 € | Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur | Réaliser l'opération<br>Formaliser la demande de financement |

| Direction | Titre | Descriptif | Evaluation totale de l'action | Dépenses BM sur la durée du contrat | Engagements Métropole | Engagements Commune |
|---|---|---|---|---|---|---|
| LAG Dir habitat DGA | LE BO - Tiers culturel du QPV intercommunal "Champs de course" | La ville souhaite créer un espace de rencontre entre les habitants du quartier et de l'extérieur et favoriser leur participation, grâce à une lieu identifié, beau et attirant, qui soit un espace dans lequel des acteurs sociaux (notamment le centre social le Carrousel), environnementaux (notamment Arbrozmoz) et culturel (des artistes) se croisent et inventent ensemble et avec les habitants.<br><br>Remarque concernant le règlement d'intervention de la politique de la ville sollicité par la présente fiche :<br>Le nouveau contrat de ville intégrera les évolutions de la géographie des quartiers prioritaires et des territoires de veille et entrainera des adaptations du règlement d'intervention au titre de la politique de la ville de Bordeaux Métropole. Aussi, les demandes de financement seront étudiées dans le cadre de ces nouveaux dispositifs/ | 100 000 € | 20 000 € | Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur<br>Assurer une assistance technique/ingénierie/ animation | Réaliser l'opération<br>Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune<br>Formaliser la demande de financement<br>Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales |
| LAG Dir habitat DGA | MULTI - OPAH Copropriétés Dégradées multisites | Le Programme opérationnel de prévention et d'accompagnement en copropriété (POPAC métropolitain) adopté en 2019 s'est achevé en octobre 2022. Ce programme avait pour objectif d'apporter une réponse globale aux difficultés rencontrées par les copropriétés repérées comme étant en situation de fragilité avec une cible de 26 copropriétés. Le bilan présenté en octobre 2022 aux partenaires est satisfaisant : 80% des objectifs ont été atteints, 21 copropriétés sur les 26 envisagées au départ ayant fait l'objet d'un diagnostic multicritère et d'un accompagnement adapté. L'évaluation a préconisé la mise en œuvre, entre autres, d'une opah-cd multisites pour 4 copropriétés considérées en difficulté et pour lesquelles le POPAC n'a pas été suffisant pour un retour à un fonctionnement normal : «Godard A B C» (240 logements) au Bouscat, « Mozart » à Bordeaux (100 logements), « Hameau de Bourbon 1 et 2 » à Floirac (224 logements), objet du présent contrat. Le lancement opérationnel est prévu pour le 1er trimestre 2024. | 1 300 000 € | 1 300 000 € | Lever les préalables fonciers<br>Lancer des consultations<br>Initier la démarche<br>Assurer une assistance technique/ingénierie/ animation<br>Accompagner financièrement le programme<br>Signer une convention | Accompagner financièrement le programme<br>Valider le programme<br>Signer une convention<br>Participer à la démarche/au dispositif<br>Accompagner techniquement une démarche/une étude |
| LAH Dir de la nature DGA | LE BO - Végétalisation Plaine des écus | La ville du Bouscat souhaite un accompagnement au titre du règlement d'intervention Nature pour son projet de Végétalisation de la Plaine des écus. Elle pourra également bénéficier du RI 1 million d'arbres. | 300 000 € | 200 000 € | Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur | Formaliser la demande de financement<br>Réaliser l'opération<br>Signer une convention |
| LAH Dir de la nature DGA | MULTI - 1 million d'arbres - Liaison organique de l'Ouest | Issue d'une proposition du plan guide paysage "1 Million d'arbres", étude d'un parc linéaire continu densément arboré s'appuyant sur les rues contournant le centre de la métropole en rive gauche au-delà des boulevards. | 1 500 000 € | 1 500 000 € | Établir le programme<br>Prendre la confirmation de décision de faire<br>Réaliser l'étude | Participer à la démarche/au dispositif |
| LAH Dir de la nature DGA | MULTI - Plantons 1 Million d'arbres | Le programme "Plantons 1 million d'arbres" a débuté en 2020 pour une durée de 10 ans. Il vise à végétaliser massivement la métropole pour l'adapter au dérèglement climatique, renforcer sa biodiversité et embellir ses paysages. Les communes, sur leur foncier, sont aidées financièrement par Bordeaux Métropole via un règlement d'intervention dédié.<br>Les opérations spécifiques de végétalisation sur le domaine public et foncier métropolitain sont par ailleurs financés hors FIC par l'opération.<br>Afin de rendre compte de l'avancée du programme les communes qui n'ont pas mutualisé leurs services espaces verts sont invitées à renseigner le nombre d'arbres et arbustes plantés via la plateforme numérique dédiée. La mobilisation des communes aux côtés des services métropolitains est également attendue pour préparer et animer la semaine de "l'arbre en fête", au début de chaque saison de plantation. | 35 000 000 € | 30 000 000 € | Réaliser la prestation<br>Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur | Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)<br>Participer à la démarche/au dispositif<br>Formaliser la demande de financement |
| MAF Dir Ens sup rayon DGDE | LE BO - Festival de l'Hippodrome | Festival de l'hippodrome : manifestation culturelle annuelle autour de la musique - alternativement concert classique en lien avec l'Opéra avec un concept innovant "Opéra en Plein Air" / musiques contemporaines, en remplacement de la fête du cheval. Le festival aura lieu la 3ème semaine de septembre.<br>Le budget de la manifestation pour l'année en co-organisation avec « Opéra en Plein Air » s'élèvera à environ 60 000 euros sans recettes pour la ville du Bouscat.<br>Le budget de la manifestation pour l'année du Festival, avec des musiques contemporaines, s'élève à environ 110 000 euros avec recettes (entrées et village) pour la ville du Bouscat (budget identique à celui de la Fête du Cheval). | 440 000 € | 60 000 € | Signer une convention<br>Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur<br>Accompagner financièrement le programme | Signer une convention<br>Formaliser la demande de financement<br>Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales<br>Accompagner financièrement le programme |
| MAF Dir Ens sup rayon DGDE | LE BO - Salon du livre jeunesse | Depuis 2002, le salon du livre de jeunesse propose de nombreuses activités autour des livres, de la lecture, des sciences et des arts : ateliers créatifs, lectures, contes, expositions, ateliers de découverte… Ses principaux objectifs sont les suivants :<br>- promouvoir la richesse et le dynamisme de la littérature jeunesse<br>- favoriser la rencontre entre les jeunes lecteurs et les auteurs et les illustrateurs.<br>- valoriser les créateurs du territoire ainsi que les maisons d'édition indépendantes de la métropole et de la région qui proposent des lignes éditoriales originales<br>- proposer une offre culturelle de qualité à tous les publics et notamment aux publics éloignés du livre et de la lecture<br>En outre, chaque année une quinzaine auteurs et illustrateurs confirmés, jeunes talents de la métropole et d'ailleurs, viennent à la rencontre des élèves dans les établissements scolaires du Bouscat.<br>Enfin, dédicaces, remise de prix et spectacles constituent une autre façon d'explorer la thématique de l'année, d'aiguiser l'imagination du jeune public et d'entrer dans l'univers des auteurs et des illustrateurs invités. | 151 200 € | 40 000 € | Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur<br>Accompagner financièrement le programme<br>Signer une convention | Formaliser la demande de financement<br>Signer une convention<br>Accompagner financièrement le programme |

| Direction | Titre | Descriptif | Evaluation totale de l'action | Dépenses BM sur la durée du contrat | Engagements Métropole | Engagements Commune |
|---|---|---|---|---|---|---|
| MAF Dir Ens sup rayon DGDE | MULTI - Trente trente | Initié et porté par la compagnie de théâtre Les Marches de l'été et son metteur en scène Jean-Luc Terrade, Trente Trente défend depuis sa création en 2004, une programmation de formes courtes et hybrides au croisement des disciplines : danse, performance, cirque, musique, théâtre, installation... Réunissant chaque année une trentaine de propositions artistiques, cette manifestation née à Bordeaux poursuit son rayonnement sur la Métropole et en région Nouvelle-Aquitaine.<br>Surprenant par son format et sa programmation, l'événement suscite la curiosité en offrant une vision plurielle et pointue de la création contemporaine. Dédié aux formes courtes engagées et expérimentales, il convie à découvrir sous forme de parcours des propositions audacieuses, valorisant la richesse et la créativité débridée de la scène locale, nationale comme internationale. Il propose également des workshops encadrés par les artistes de la programmation, ouverts aux amateurs de danse, de performance ou encore de musique... et valorise le processus de création par l'accueil en résidence d'une partie des artistes invités. | 840 000 € | 60 000 € | Accompagner financièrement le programme<br>Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur<br>Signer une convention | Accompagner financièrement le programme<br>Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales |
| MAI Dir Tourisme DGDE | MULTI - Schéma directeur de la randonnée pédestre | Définition d'un schéma directeur de la randonnée pédestre sur le territoire de Bordeaux Métropole.<br>1) Réaliser un diagnostic de l'existant et des projets à venir<br>- GR81, GR89, extension du GR Bordeaux Métropole, GRP Bordeaux-Libourne-Saint Emilion<br>- Boucles locales existantes sur Parempuyre, Artigues, Bouliac, Le Haillan... et d'autres à venir Carbon-Blanc<br>- Des boucles urbaines existent sur certaines communes, Lormont, Pessac, Gradignan... (vérifier les sites internet des communes)<br>- Se rapprocher de la direction de la nature pour les projets de boucles dans le parc des Jalles<br>- Boucles les randos sur l'eau<br>- …<br><br>2) Proposer des boucles de randonnées, connectées entre elles, au GR Bordeaux Métropole, et aux itinéraires proches de la métropole<br>- Toutes les communes de la Métropole seront traversées par une des boucles ainsi créées<br>- Toutes ces boucles seront à faire valider par les communes<br>- Proposer les boucles idéales, en faisant apparaître les contraintes physiques ou foncières (création de passerelles, voies ferrées, voies routières à grand trafic, convention de passage à mettre en œuvre…)<br>- Proposer des boucles alternatives pour une mise en œuvre rapide<br><br>3) Valoriser les boucles<br>- Les boucles devront un avoir intérêt patrimonial, urbain ou naturel, avec des points d'intérêts<br>- Définir celles qui pourront être jalonnées, à valider avec les communes | 100 000 € | 100 000 € | Réaliser l'étude<br>Lever les préalables fonciers | Accompagner techniquement une démarche/une étude |